

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le 31 janvier, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures 30, dans la salle du conseil, sous la présidence de Jean-François CICLET, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 26

Date de la convocation : 24 janvier 2017

Présents : Mmes et M. CICLET, COCHARD, LEJEUNE, ARRAMBOURG, André PUGIN, BERTHELOT, PUGIN Lucas, LYONNAZ-PERROUX, MONATERI, DUBET, PETEX, CONTAT, MUCCIOLI, ROVARCH, LEVET, BOUCHET, VALLA, VENTURINI O., PAYAN, VENTURINI V., SEYSSEL, CULLET.

Procurations : S.JAVOGUES à C.PETEX, P.SAUVAGET à S. LYONNAZ-PERROUX, D.BEAUGE à N.ARRAMBOURG, B.PASTOR à O.VENTURINI.

Arrivée en cours de séance : E.BOUCHET à 19h42

Absent : C.MARECHAL, A.MIZZI, D.CHEVALLIER,

Secrétaire de séance : D.LEJEUNE

POINTS FIGURANT A L'ORDRE DU JOUR

1	Approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2016	Adopté
2	Modifications des statuts de la Communauté de Communes Arve et Salève	Adopté
3	Complexe intercommunal sportif et culturel : choix de la maîtrise d'œuvre	Adopté
4	Refacturation des énergies / fluides du « Dolmen »	Adopté
5	Fin de mission de portage par l'EPF des terrains à Ésery	Adopté
6	Convention d'implantation et d'usage des CSE pour la collecte des déchets ménagers	Adopté
7	Commission d'accessibilité : bilan des actions 2016- projets 2017	
8	Convention avec la MJC pour le poste de direction	Adopté
9	Avenant au contrat enfance-jeunesse pour l'ouverture de la ludothèque	Adopté
10	Subventions aux écoles publiques de la commune	Adopté
11	Subvention d'un projet pédagogique à caractère environnemental	Adopté
12	Programme des actions forestières 2017	Adopté
13	Mandatement des factures d'investissement avant le vote des budgets	Adopté
14	Débat d'Orientations Budgétaires BUDGET CHALEUR – année 2017	
15	Débat d'Orientations Budgétaires BUDGET PRINCIPAL – année 2017	
16	Indemnité à la trésorière	Adopté
17	Questions diverses	
	Informations au conseil municipal	
	<ul style="list-style-type: none"> • Déclarations d'Intention d'Aliéner • Contentieux d'urbanisme avec « Règles d'Art » • Galette des rois 	

Le texte intégral de ces délibérations ainsi que celui des arrêtés du Maire à caractère général sont consultables en mairie dans le recueil des actes administratifs de la commune. Les procès verbaux du conseil municipal sont également consultables une semaine après leur approbation soit une semaine après le conseil municipal suivant.

A Reignier-Ésery, le 1^{er} février 2017

Le Maire

Jean-François CICLET

